

humanitas

Vol. L - Vol. I

IMPrensa DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA
COIMBRA UNIVERSITY PRESS



HVMANITAS

VOL. L • TOMO I
MCMXCVIII

1.ª PARTE DA MISCELÂNEA EM HONRA
DO DOUTOR JOSÉ GERALDES FREIRE



SUSCIPERE SENS FONDAMENTAL ET DIVERSITÉ D'EMPLOI

E. DEKKERS

Corpus Christianorum, Steenbrugge

*Suscipere*¹ est un de ces mots riches évoquant à l'emploi toute une gamme de sujets connotés: les événements majeurs de la vie, un ami qu'on accueille, une oeuvre réussie, une situation inextricable qui s'est éclaircie, etc. - on pourrait facilement allonger la liste, tout en se limitant aux seules sources bibliques, liturgiques et monastiques. "Suscipe me, Domine, et vivam, et non confundas me in exspectatione mea". Ce chant de la profession, quel moine, quelle moniale, n'y penserait pas, en récitant ce verset 116 du psaume 118, à ce texte plein de générosité et d'espérance, ouverture d'une vie pleine de promesses, lourdes de l'engagement mutuel? Après avoir chanté trois fois le "Suscipe", le nouveau profès se prosterne et le choeur enchaîne tout de suite le verset dix du psaume quarante sept: "Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui". L'engagement solennel d'un nouveau membre est ressenti dans la communauté comme "misericordia" de Dieu, comme un signe de sa présence, de son aide, de son accueil.

Le "in medio templi tui" fait tout de suite penser aux deux vieillards qui avaient reçu de l'Esprit Saint la promesse qu'ils ne mourraient pas avant d'avoir vu le Messie venant dans son temple: "Acceptit Simeon (Christum Domini) in ulnas suas". Ainsi selon la Vulgate; d'autres manuscrits ajoutent "suscipiens" à "acceptit"². Un passage classique dans le Commentaire de saint Ambroise³ sur

¹ H. -J. SIEBEN, *Voces. Eine Bibliographie zur Wörtern und Begriffen der Patristik (1918-1978)*, Berlin, 1980, ne signale aucune étude sur *suscipere* ou l'un ou l'autre de ses dérivés.

² Luc 2, 25-28. Cfr. A. JÜLICHER & K. ALAND, *Itala. Das Neue Testament in altlateinischer Überlieferung*, Berlin, t. III, p. 22.

³ Ambrosius, *In Lucam*, II, 58-62 - CCSL, 14, p. 50 sq.

l'évangile de saint Luc, revenant e.a. dans l'office de la Chandeleur (2 février), lecture du troisième nocturne, premier répons, où cela est devenue: "Suscipiens Iesum in ulnas suas Simeon". Même allégresse dans le livre de Ruth, à la naissance d'un petit-fils de Noémi, Noémi qui deviendra par Booz et Obed la grand-mère de David: "Susceptumque Noemi puerum posuit in sinu suo"⁴, source lointaine du *Magnificat* que chantera Marie à l'annonce de l'ange: "Suscepit Israel puerum suum"⁵. *Suscipientes* - le mot deviendra un substantif et le terme technique dans les *Ordines* du moyen âge pour désigner le parrain et la marraine qui "suscipiunt" le nouveau baptisé dans leurs bras⁶.

A l'autre bout du chemin de la vie, les anges "deducant nos in paradisum, suscipientes animas nostras". Tout le rituel des funérailles est imprégné de cette nostalgie du ciel, de ce désir d'être accueilli par les anges et les saints, par le Christ, par Dieu lui-même. Ni Sulpice Sévère († 420) dans son "Martinellus" - l'ensemble de ses écrits concernant saint Martin de Tours -, ni saint Grégoire († 604) dans le deuxième livre de ses Dialogues consacré tout entier à saint Benoît, qui exposent avec le plus de complaisance le décès de leurs héros, ne se servent du mot *suscipere*, tandis que l'office des défunts qui s'inspire de leurs écrits, l'emploie à plusieurs reprises. "Lazarus Abrahae sinu laetus recipiture", emprunté à l'Evangile de saint Luc⁷, deviendra dans une oraison de l'office des défunts: "a sanctis angelis suscipi".

Il est intéressant de noter que le substantif ἀντιλήπτως est employé une douzaine de fois dans le psautier des LXX, et seulement trois ou quatre fois dans les autres livres de l'Ancient Testament. Le mot est pratiquement toujours traduit par *susceptor* dans les psautiers latins. D'autre part, le terme ne se trouve pas dans le Nouveau Testament grec qui emploie δέχεσθαι λαμβάνειν là où le N.T. latin se sert de préférence de *suscipere*.

Ces quelques exemples n'épuisent nullement les possibilités de connotation des mots *suscipere*, *susceptor*, *susceptio*. Présentons encore rapidement quelques autres exemples. Le chapitre cinquante-trois de la Règle de saint Benoît "De hospitibus suscipiendis" attire immédiatement l'attention, ne fut-ce que

⁴ Cfr Ruth 4, 16. — Voir aussi G. DE MARTEL, *Répertoire des textes latins relatifs au Livre de Ruth (VII-XV^e siècle)*, Steenbrugge, 1990 (Instrumenta Patristica, 18).

⁵ Luc 1, 54. - Cfr R. LAURENTIN, *Luc I-II. Théologie et Structure*, Paris, 1957 (*Etudes Bibliques*), p. 82-88.

⁶ Cfr M. ANDRIEU, *Les Ordines Romani au moyen âge*, II, Louvain, 1948.

⁷ Sulpicius Severus, *Epist.* 30, 20 — CSEL, 1, p. 151. Cfr. A. JÜLICHER & K. ALAND, *o. c.*, p. 189.

par la haute fréquence du mot - une dizaine de fois dans un chapitre qui ne compte pas cinquante lignes. Dès le début du chapitre, d'emblée, saint Benoît nous invite au niveau le plus élevé: "omnes supervenientes hospites tamquam Christus suscipiantur, quia ipse dicturus est: Hospes fui et suscepistis me"⁸, "Christus in eis adoretur qui et suscipitur", et dans un autre passage: "Quicumque me suscepérit, non me suscipit, sed eum qui misit me"⁹.

Dans le Nouveau Testament, *suscipere*, *susceptor*, *susceptio* reviennent plusieurs fois, et dans des contextes variés et inattendus.

Lors de l'ascension de Notre Seigneur "nubes suscepit Iesum ab oculis apostolorum", d'après la savoureuse expression de saint Luc dans ses Actes des Apôtres¹⁰. Les paraboles de l'Évangile sont parmi les textes les plus connus, et particulièrement celle du semeur: le "Verbum" est semé dans la terre fertile; ce sont ceux "qui audiunt Verbum et suscipiunt et fructificant, unum triginta, unum sexaginta, et unum centum"¹¹. "Cum gaudio" précise saint Luc¹². "Cum gaudio suscipere": expression qui revient plusieurs fois dans la Bible, par ex. dans le Livre de Tobie¹³, dans la Lettre aux Hébreux¹⁴.

Ce ne sont pas toujours des personnes qui sont accueillies. Pour saint Jacques c'est le "insitum verbum", qu'il faut "suscipere in mansuetudine"¹⁵. Le "Verbe": parole de Dieu ou le verbe lui-même? Quelques mots plus loin nous lisons chez saint Jacques: "Si quis auditor est Verbi, et non factor"; le texte grec a l'article τὸν, mais le verset suivant donne seulement deux fois de suite - λόγος. Aucun sens est à exclure; ils s'enrichissent plutôt mutuellement"¹⁶.

"Le sage - lisons-nous dans le Livre des Proverbes¹⁷ - corde praecepta

⁸ Math. 25, 35.

⁹ Marc 9, 37.

¹⁰ Act. 1, 9.

¹¹ Marc 4, 20.

¹² Luc 8, 13.

¹³ Tob. 7, 1.

¹⁴ Hebr. 10, 34.

¹⁵ Jac. 1, 21.

¹⁶ *Insitus* est un mot très rare dans la Bible. D'après les concordances il se trouve seulement ici. Le ms. Saint-Petersbourg, Q v I, 39 du 10/11^e siècle traduit: "excipite genitum verbum" (cfr W. THIELE, *Epistulae Catholicae*, dans la *Vetus Latina* de Beuron, Freiburg, 1956-1969, 26, 1, p. 19). J. CHAINE, *L'Épître de saint Jacques*, Paris, 1927, p. 28 sv. (*Études Bibliques*), étudie le sens exact du mot *insitum* et traduit: "la parole entée [en vous]". La possibilité de comprendre λόγος dans le sens johannique, le Verbe de Dieu, n'est pas envisagée; elle est pourtant déjà suggérée par saint Augustin, *Sermo* 71, 22, édit. P. VERBRAKEN, dans la Rev. Bénéd., 75, 1965, p. 88, l. 490 s.: "non ait et ipse verborum, sed Verbi" (cité par W. THIELE, *l.c.*).

¹⁷ Prov. 10, 8.

suscipit”. Et à un autre endroit du même livre nous lisons: “Audi consilium et suscipe disciplinam”¹⁸. Ailleurs c’est la Loi qui est accueillie: “Suscipe de ore (Dei) Legem”¹⁹. Pour l’auteur du livre de Job tout ce qui arrive doit être accepté comme venant de la main de Dieu: “Si bona suscepimus de manu Dei, mala quare non suscipiamus?”²⁰. Dans le très beau psaume 71 “suscipiant montes pacem populo” (verset 3). La même idée revient dans le livre de Judith: “ut susciperent nos cum pace”²¹; “praeceperunt eis ut eos susciperent in pace”²²; et dans le livre des Juges: “ut haberent pacem et susciperent veritatem”²³. La paix est à ce prix.

Comment conclure ces quelques notes rassemblées au fur et à mesure de lectures bibliques et patristiques, dont le hasard a dicté le choix? Mais voici d’abord une remarque préliminaire: les LXX et le Nouveau Testament grec divergent beaucoup de la Bible latine. Le texte grec emploie surtout *δέχεσθαι* et *λαμβάνειν* avec leurs composés, là où le latin se sert des termes *accipere* et *suscipere*, mais il n’y a aucune concordance. De plus, à l’intérieur de chaque groupe linguistique le choix semble tout à fait arbitraire.

Le terme *suscipere* s’accorde sans heurts à des sujets très variés. Il y a pourtant des nuances. Ainsi *suscipere* comporte une constante, une note qui reviendra fréquemment: la joie. Que ce soit à l’occasion d’une naissance, d’un baptême, d’une profession religieuse, de la venue d’un ami, c’est le mot *suscipere* qui est de mise et qui aide à créer cette ambiance de triomphe, quand les anges “deducant nos in paradisum, suscipientes animas”. Le mot a une résonance festive. Voir par ex. le Livre d’Esther: “ut quartam decimam et quinquam decimam diem mensis Adar pro festis susciperent”²⁴. Cela ne réussira pas toujours, ou du moins pas dans l’immédiat. Job, lui aussi, a dû patienter avant de récupérer ses biens, sa santé, ses enfants. Esther “deposuisset vestes regias et luctui apta indumenta suscepi”²⁵, mais du moins cela finit bien. Dans le Livre de Tobit les malheureux prédécesseurs de Tobie “coniugium ita suscipiunt ut Deum a se sua mente excludant”²⁶.

¹⁸ Prov. 19, 20.

¹⁹ Job. 22, 22.

²⁰ Job 2, 10.

²¹ Judith 5, 4.

²² Iudices 21, 13.

²³ Esther 9, 30.

²⁴ Esther 9, 21.

²⁵ Esther 14, 2.

²⁶ Job. 6,17

Avec le Livre de Ruth nous entrons dans l'histoire vécue: Ruth la Moabite veut absolument qu'elle soit enterrée auprès de Noémi "quae te terra morientem susceperit, in ea moriar"²⁷.

Daigne le vénéré Jubilaire, dont nous fêtons les multiples mérites, accueillir ces notes, trop modestes pour la circonstance. *Suscipiat cum gaudio.*

²⁷ Ruth 1, 17.